

PLAN VÉLO

Soutien aux initiatives locales

Le développement des mobilités douces, c'est aussi un accompagnement du Département de l'Indre auprès des collectivités porteuses de projets avec une aide technique et l'assistance au montage des dossiers de projet.

Le Département continuera d'accompagner les communes souhaitant créer des boucles locales et des axes de jonctions liés aux grands itinéraires interdépartementaux, mais aussi le financement de pistes cyclables au cœur des communes.

Depuis plusieurs mois, des projets communaux ont été soutenus financièrement comme l'aménagement de la piste cyclable de Bitray à Châteauroux/Déols avec l'installation de cinq passerelles sécurisant l'accès à la zone industrielle de la Martinerie.

De plus, le Département de l'Indre a soutenu la réalisation d'une liaison sécurisée piétons-vélos au Blanc, reliant le quartier de la Ville-Haute à la voie verte.

Enfin, une veille spéciale sera mise en place pour identifier les zones accidentogènes sur les routes départementales pour en assurer la sécurisation et garantir la protection des cyclistes de l'Indre.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36